



Système d'alertes automatisées de la Ville de Brossard
Lors de situations d'urgence, soyez les premiers avertis !

Brossard, le 13 janvier 2016 – La Ville de Brossard lance une campagne de sensibilisation afin d'inviter la population à s'inscrire à son système d'alertes automatisées. Ainsi, dans le cadre de son plan d'urgence en matière de sécurité civile, la Ville souhaite joindre rapidement chaque citoyen, organisme et entreprise lors d'événements qui présentent une menace réelle ou imminente.

Les Brossardois doivent s'inscrire et remplir leur profil en y ajoutant les façons dont ils désirent être informés : appels téléphoniques, courriels ou messages textes. Les personnes malentendantes peuvent également recevoir un appel lors d'une situation d'urgence par le biais du système. Il suffit de sélectionner la fonction correspondante. Une application mobile est aussi accessible pour obtenir les avis sur les appareils intelligents.

Pour s'inscrire : **brossard.ca**, onglet, *Services aux citoyens*, rubrique *Mesures d'urgence*.



Mentionnons qu'il est de la responsabilité de chaque citoyen de mettre ses coordonnées à jour lors d'une modification de ces dernières : changement de numéro de téléphone résidentiel ou de cellulaire, nouvelle adresse, etc.

Rappelons que lors d'une mesure d'urgence, le site internet ainsi que les comptes Twitter et Facebook de la Ville de Brossard demeurent d'excellentes sources d'information en continu.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez **brossard.ca** ou communiquez avec Services Brossard en composant le 450 923-6311.